

J'aimerais ajouter, en essayant de faire la part des choses, que je n'ai pu m'empêcher de remarquer la sympathie qu'éprouvent certains députés conservateurs à l'égard de M. René Lévesque, comme on a pu le voir à leur congrès qui s'est tenu à Québec. Pour ma part, je ne pense pas que cette attitude leur vaille bien des appuis au Québec. Je le répète, si le très honorable représentant avait participé à ce congrès, les députés d'en face auraient probablement fait preuve de plus de discernement là aussi.

Des voix: Bravo!

M. Horner: Les réflexions sur notre situation concurrentielle dans le monde m'ont également intéressé. Il est incontestable que le Canada est aux prises avec de graves problèmes économiques. Notre économie traverse un mauvais passe, c'est indubitable. Cette situation est due en partie à l'évolution que connaissent les pays du tiers monde. La plupart de ces pays possèdent maintenant plus d'argent que jamais. Ils achètent le fruit des nombreux progrès technologiques réalisés dans les pays industrialisés, et ils les utilisent de telle façon . . .

Des voix: Règlement.

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre a la parole et nous sommes là pour l'écouter.

Des voix: Bravo!

M. Horner: Ces avances consenties par les pays du tiers monde ont fait peser de fortes pressions sur les industries minières du continent nord-américain. Elles ont également exercé de fortes pressions dans le secteur des produits fabriqués dans les pays où la main-d'œuvre est bon marché, et je pense, en disant cela, à l'industrie textile. La nouvelle richesse de certains pays du tiers monde commence à se faire sentir et nous entrons dans une période de nouvelle maturité au niveau international.

On peut relier à cela les fortes pressions qui se sont fait sentir au Canada et aux États-Unis au cours de la période très inflationniste que nous venons de traverser. Et ce n'est certainement pas le gouvernement ni ses politiques qui sont responsables de cette poussée inflationniste.

● (1632)

La collusion des pays de l'OPEP en vue de majorer les coûts mondiaux de l'énergie est un problème qui empêche le Canada de faire concurrence à l'étranger.

Le député de Provencher a réclamé d'autres dégrèvements d'impôt. Citant une chronique de Dian Cohen, il a reconnu qu'environ 80 p. 100 des recettes du gouvernement fédéral étaient déjà affectées et qu'un peu plus de 70 p. 100 servaient déjà à payer la dette ainsi que la somme répartie entre les provinces à titre de versements statutaires à la suite de certains engagements antérieurs du gouvernement. Ce chiffre de 80 p. 100 est tout à fait exact. Le député déplore la dette nationale. Il n'offre aucune solution véritable, mais il soutient que les

Impôt sur le revenu

dépassements de crédits du gouvernement placent les contribuables canadiens dans une situation assez grave.

J'aimerais citer quelques chiffres de l'OCDE pour les années comprises entre 1968 et 1976. Les dépenses des consommateurs ont augmenté de 56 p. 100. Autrement dit, les contribuables ou chefs de famille canadiens ont maintenant 56 p. 100 de plus à dépenser qu'en 1968. Cela pourrait être considéré comme leur revenu disponible . . .

M. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Est-ce en dollars constants?

M. Horner: Oui, en dollars constants de 1971. Je cite du même ensemble de chiffres pour la même période; les dépenses gouvernementales pour les biens et services ont augmenté de 41 p. 100. Donc, le revenu personnel a réellement augmenté davantage que les dépenses gouvernementales.

M. Clarke: Vous vous plaisez maintenant là-bas?

M. Horner: Ma foi, oui. Je vous remercie de me poser la question.

Des voix: Bravo!

M. Horner: Je vais vous dire pourquoi.

J'ai écouté le député de Provencher qui nous a parlé de notre piètre situation concurrentielle. Il a parlé des dépenses excessives que le gouvernement a faites au cours des dernières années et qui ont affaibli notre position concurrentielle. Qu'on me permette d'en énumérer quelques-unes.

Des voix: Oh, oh!

M. Horner: Je commencerai par le droit de grève dans la Fonction publique. Le député de Grenville-Carleton (M. Baker) a pris la parole au cours de ce débat pour nous dire qu'il fallait remplacer le droit de grève par autre chose. Quand j'étais de l'autre côté de la Chambre, j'en ai parlé et j'ai dit qu'on avait tort. Mais je n'ai pas réussi à convaincre mes collègues que nous avions tort en 1967 de suivre cette voie. Le député de Provencher et son parti ont appuyé cette idée. Nous avons ainsi compromis notre position concurrentielle vis-à-vis les États-Unis.

M. Epp: Qui l'a proposé?

M. Horner: Je veux parler du revenu annuel garanti.

M. Epp: Qui a proposé cela?

M. Horner: Le député de Provencher a eu l'occasion de parler. C'est à mon tour maintenant. Je me suis opposé en 1969 à l'idée du revenu annuel garanti, à l'époque où le chef actuel rédigeait les discours de l'ancien chef. Ils prêchaient tous deux à l'époque que c'était absolument nécessaire pour le Canada. Ils en étaient de chauds partisans.

Voyez le régime d'assurance-chômage que le gouvernement proposa en 1971. Il était d'avis qu'il était nécessaire pour les gens qui ne pouvaient pas trouver d'emploi. J'ai alors pressé le parti conservateur de se prononcer contre. Il n'a pas eu le courage de s'y opposer en 1971.